



2024-05 Communiqué de presse - Les cadres en grève à Smile pour les salaires

Smile est une société française de service en informatique d'environ 720 salarié·e·s (98% de cadres) répartie sur 9 villes différentes partout en France.

Suite aux Négociations Annuelles Obligatoires infructueuses de 2024, les salarié·e·s de Smile ont décidé de se mettre en grève.

La CGT Smile demande une enveloppe d'augmentation collective de 3,7% pour compenser l'inflation, ainsi qu'une enveloppe individuelle de 3,2%.

La Direction ne propose qu'une enveloppe individuelle de 1,6%, soit deux fois moins que les années précédentes, et dont la majorité des salarié·e·s ne toucherons rien.

La CGT Smile demande une augmentation de titre de tickets restaurant à 10€ au lieu de 8,5€ et une part patronale à 60%.

Les Tickets restaurant n'ont pas bougé depuis 2017 alors que les prix de l'alimentaire ont très fortement augmenté (+30% sur la même période).

La CGT Smile demande l'application de l'accord d'entreprise pour les formations.

En effet, la Direction, en ne respectant pas l'accord d'entreprise, vole plus de 200 jours de repos estimés aux salarié·e·s n'ayant pas eu de formation au cours de l'année. La Direction assume devant le CSE et l'Inspection du Travail ne pas tenir compte du droit.

La CGT Smile demande à revoir les règles de versement de primes d'objectif.

La Direction a modifié unilatéralement les règles des versements des primes d'objectif, rendant ainsi fortement incertaine leur obtention. Pour certaines personnes, cela représente une part importante de leur salaire.

Malgré l'avertissement du syndicat sur la montée de la colère des salarié·e·s et malgré la toute première grève de l'histoire de Smile initiée le 25 avril (avec 9% de grévistes, chiffre exceptionnel dans ce secteur), la Direction refuse toujours de répondre aux revendications.

L'Assemblée Générale des grévistes a donc décidé d'appeler l'ensemble des salarié·e·s de Smile France à une seconde journée de grève, jeudi 23 mai 2024 à partir de 14h.

Toutes les informations sur les revendications sont détaillées ici :

<https://www.cgtsmile.fr/2024/05/07/meprit-des-revendications-par-la-direction/>

La CGT Smile, le 15 mai 2024

cgt.smile@gmail.com

Délégué Syndical : 06 30 75 68 89

<https://www.cgtsmile.fr>